



Newsletter

Yèvre-le-Châtel obtient le label Jardin remarquable

Seul village du Loiret classé parmi Les plus beaux villages de France et récent détenteur des quatre fleurs du label Villes et Villages Fleuris, Yèvre-le-Châtel crée un nouveau tour de force avec l'obtention du label *Jardin remarquable*.

La prouesse est d'autant plus remarquable que Yèvre-le-Châtel devient le second "village-jardin" en France à bénéficier de cette reconnaissance de l'État, après Chédigny (Indre-et-Loire).

Le label *Jardin remarquable* permet de faire connaître et de valoriser des parcs et jardins ouverts au public et particulièrement bien entretenus. Ce label d'État, attribué pour 5 ans renouvelable, répond à des critères d'exigence et de qualité sur la composition et l'organisation des espaces, l'intégration dans le site et la qualité des abords, les éléments remarquables, l'intérêt botanique et historique, l'accueil des publics et l'entretien dans le respect de la qualité environnementale.

Il tient compte de la diversité des parcs et jardins et peut concerner des jardins petits ou étendus, historiques ou contemporains et de tous les styles.

Pour rappel, dans le Loiret, 10 sites sont labélisés *Jardin remarquable* dont le parc du manoir de la Javelière à Montbarrois et le Jardin personnel d'André Eve à Pithiviers.

